

Un conseil du gouvernement lui sera consacré

La recherche scientifique enfin prise en charge ?

Page 3

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 4431 - Mercredi 21 mars 2018 - Prix : 10 DA

Cyclisme/Tour d'Algérie 2018

Le grand départ de Tamanrasset

Page 24

Grève cyclique des enseignants après les vacances de printemps

Education, retour à la case départ

Page 2

Guerre commerciale ou guerre technologique ?

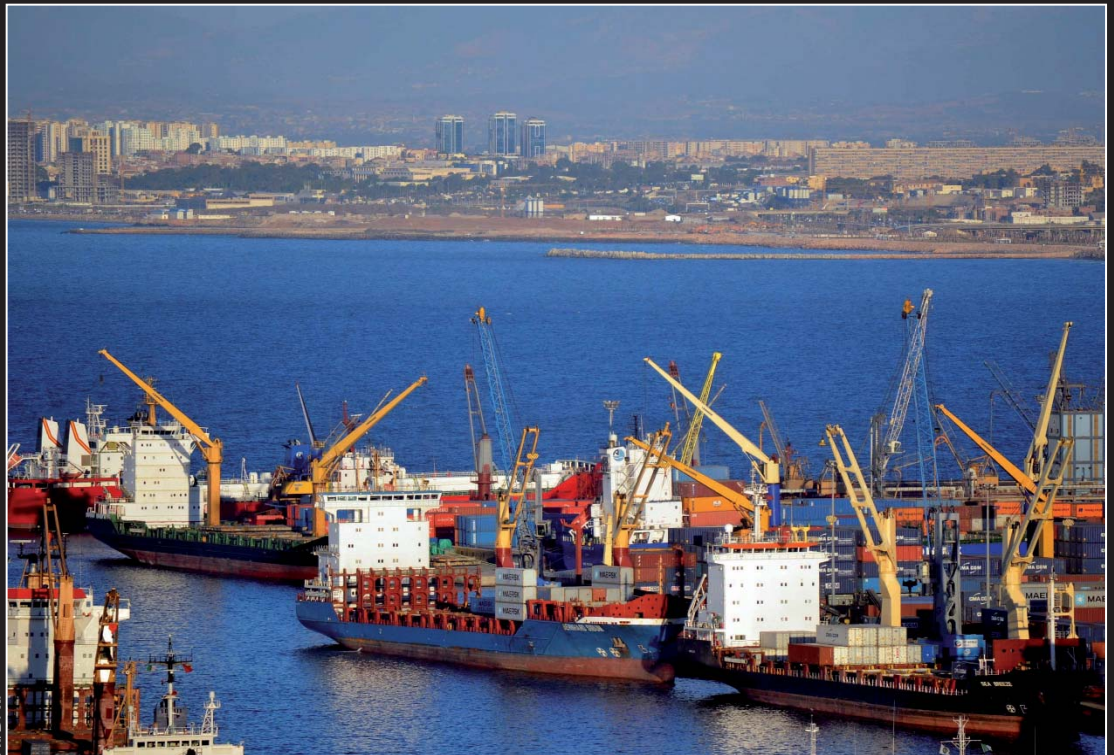
Par Mohamed Habili

Après l'augmentation des tarifs sur l'acier et l'aluminium, dont les victimes ont été en premier lieu les alliés des Etats-Unis, l'administration Trump serait sur le point de procéder à des hausses du même genre, exclusivement dirigées contre la Chine, qui, on le sait, a été plutôt épargnée par les premières mesures. Des dizaines de produits en provenance de Chine seraient bientôt taxés, de façon à ce que le déficit commercial américain connaisse à terme une baisse, estimé par les uns à 30 milliards de dollars, au double par les autres. En fait, peu importe le niveau des droits d'entrée frappant ces produits, car le déficit américain avec la Chine, supérieur à 300 milliards de dollars, n'en restera pas moins incomparablement plus élevé qu'avec tout autre partenaire commercial des Etats-Unis. Ce qu'il importe de relever est ailleurs. Il est dans le fait que l'on sait maintenant que les premières mesures protectionnistes n'ont pas été improvisées, comme beaucoup l'ont cru, sans doute pour se rassurer, mais qu'elles entrent dans le cadre d'une politique commerciale en rupture avec la dogmatique libre-échangiste en vigueur depuis des décennies. L'administration américaine n'ayant pas encore annoncé ces mesures particulières, notamment en ceci qu'elles ne concernent qu'un seul pays, ce qui n'était pas le cas des premières, qui elles ne visaient aucun pays à l'exclusion des autres, on ne sait pas comment elle compte les justifier.

Suite en page 3

En baisse de 96% sur les deux premiers mois

Important recul du déficit commercial



Ph/D. R.

Au cours des deux premiers mois de l'année en cours, le déficit commercial de l'Algérie a atteint 97 millions de dollars, contre 2,33 milliards durant la même période de 2017, soit une baisse de 2,23 milliards correspondant à un recul de 96%, selon les Douanes. Lire page 3

En solidarité avec leurs collègues

Les médecins spécialistes rejoignent le mouvement de grève des résidents

Page 2

Un procès sur le conservatisme rigide et l'intolérance

Le film «Jusqu'à la fin des temps» de Yasmine Chouikh présenté à Alger

Page 13

Grève cyclique des enseignants après les vacances de printemps

Education, retour à la case départ

■ Après l'échec des négociations avec le ministère de l'Education nationale, le conseil national autonome du personnel enseignant du secteur ternaire de l'éducation (Cnapeste) a annoncé la reprise de la grève après les vacances de printemps.

Par Thinhinene Khouchi

Le désaccord entre le Cnapeste et Benghebrît replongera, encore une fois, le secteur de l'Education dans une nouvelle grève après les vacances scolaires de printemps. En effet, les conseils de wilaya du Conseil national autonome du personnel enseignant du secteur ternaire de l'éducation (Cnapeste), tenus samedi dernier ont confirmé l'option de la grève cyclique. Selon le porte-parole du Cnapeste, Messaoud Boudiba, le conseil national du syndicat se réunira dans les prochains jours pour statuer sur les propositions de la base. «Les conseils de wilaya ont décidé de grèves cycliques, d'une journée, trois jours ou cinq jours renouvelables. Par ces décisions, les enseignants ont voulu exprimer leur rejet de la politique adoptée par le ministère vis-à-vis de leur syndicat», explique Boudiba. En outre, le porte-parole du Cnapeste a fait savoir que depuis un moment «Des syndicalistes du Cnapeste font l'objet d'une campagne d'intimidation de la part des directeurs de l'éducation au niveau des wilayas». Selon lui, «ces responsables ont reçu des instructions afin de restreindre les activités de ces syndicalistes, ce qui a compliqué, d'autant plus, les rapports entre le Cnapeste et le ministère de l'Education nationale». Pour rappel, au terme de la dernière réunion qui a révolté les représentants du Conseil national autonome du personnel enseignant du secteur ternaire de l'éducation, Benghebrît avait souligné que deux points ont été abordés, à savoir la question des ponctions sur les salaires des grévistes et la promotion des enseignants. S'agissant du premier point relatif à la grève nationale entamée par les enseignants le 30 janvier, le ministère avait procédé à la ponction de 20 jours, les salaires étant préparés le 20 janvier, pour ce qui est



des 10 jours restants, le ministère a proposé leur ponction progressive à raison de trois jours chaque mois, toutefois le syndicat a refusé cette proposition et a demandé une annulation totale

de la décision de ponction. La ministre a ajouté que le deuxième point, objet de divergence, concerne la promotion du grade d'enseignant à enseignant principal et du grade d'enseignant

principal à enseignant formateur couvrant une période de trois ans (de 2015 à 2017), période durant laquelle une autorisation exceptionnelle a été appliquée, en sus de la promotion qui

RMD.R.

concerne l'année 2018. Benghebrît a affirmé que son département avait appelé à un débat logique et réfléchi basé sur des indicateurs éducatifs et pédagogiques et non sur des raisons sociales, et ce, à travers un examen des quotas, nombre d'enseignants, d'enseignants principaux et d'enseignants formateurs, d'autant, a-t-elle dit, que le débat était ouvert à tous les syndicats car la revendication était collective et commune. Affirmant que «le ministère a proposé une promotion d'office pour les trois années en 2018 en sus des promotions spécifiques à cette année», elle a précisé que la tutelle a fixé le mois de décembre 2018 comme dernier délai alors que les syndicats ont refusé et proposé le mois d'août 2018. La proposition du syndicat est inacceptable car le ministère est tenu par un calendrier chargé (examens officiels et numérisation) nécessitant une conjugaison des efforts de l'ensemble de ses fonctionnaires au vu de l'importance des examens nationaux, de plus l'étude des quotas est compliquée et nécessite du temps, poursuit la ministre.

T. K.

Baccalauréat 2018

Les sujets seront puisés du programme qui sera «exécuté dans les délais»

La ministre de l'Education nationale, Nouria Benghabrît a affirmé, mardi à Alger, que les sujets des épreuves du baccalauréat (session 2018) «seront puisés du programme scolaire qui sera achevé dans les délais». «Les sujets des épreuves du baccalauréat pour cette année seront tirés du programme scolaire. Je vous rassure que le programme scolaire sera exécuté dans les délais», a indiqué M^{me} Benghabrît à l'adresse des candidats au baccalauréat 2018 en marge d'une visite d'ins-

pection au centre de déroulement des épreuves d'éducation physique des candidats libres pour le baccalauréat et le Brevet d'enseignement moyen 2018 au lycée Abane-Ramdane à El Mohammadia (Alger). La ministre qui s'est enquit au niveau du même lycée du déroulement des cours de soutien initiés par le ministère pour rattraper les cours perdus en raison de la grève observée par les enseignants, a salué «le sens de responsabilité des enseignants qui dispensent gra-

cieusement ces cours de soutien», exprimant son «souhait» de voir le taux de réussite au baccalauréat «important cette année au vu du caractère décisif de cet examen pour l'ensemble des élèves». Elle a appelé, dans ce sens, les candidats au baccalauréat et leurs parents à se rendre aux centres d'examen avant le début des épreuves «afin de connaître leurs emplacements et le temps nécessaire pour s'y rendre et prévenir, ce faisant, les retards et les problèmes enregistrés l'année

dernière». S'adressant à des élus locaux de la commune d'El Mohammadia, la ministre a salué «les efforts» déployés par le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire pour la prise en charge des cantines scolaires au niveau des écoles primaires, avant d'appeler les parents d'élèves à assister les responsables des établissements éducatifs dans la promotion des activités culturelles pour «une meilleure préparation de l'élève».

Y. N.

En solidarité avec leurs collègues

Les médecins spécialistes rejoignent le mouvement de grève des résidents

Un autre mouvement de grève se prépare dans le secteur de la santé. Après les médecins résidents en débrayage depuis quatre mois, c'est le Collectif autonome des médecins spécialistes algériens qui a déposé lundi, un préavis de grève nationale cyclique de deux jours à partir du 27/03/2018. Les médecins spécialistes rejoignent le mouvement de grève des résidents et annoncent leur solidarité avec leurs collègues, qui ont subi une répression féroce et des enlèvements par les services de police lundi passé. En effet, le Collectif autonome des médecins spécialistes algériens a déposé, lundi, un préavis de grève nationale cyclique de deux jours à partir du 27/03/2018 et a dénoncé les arrestations policières effectuées lundi dans les rangs

de leurs confrères médecins résidents à Alger. «Nous trouvons scandaleux et inadmissible le traitement que subissent nos collègues résidents depuis 4 mois, et particulièrement aujourd'hui le 19 mars où de nombreux médecins ont été embarqués dans des fourgons de police comme des criminels», lit-on dans le communiqué rendu public par le collectif et d'ajouter : «Nous déplorons que les forces de police n'ont pas eu le même zèle pour intervenir et protéger le personnel soignant des agressions physiques récentes au CHU de Annaba, et au CHU Mustapha-Bacha». Dans le préavis de grève, ils dénoncent le refus de leur demande de tenir d'une assemblée générale constitutive à Tipaza et Constantine en rappelant que le droit syndical est garanti par la Constitution et

réclament la réforme de la loi sur la santé et la révision du statut du praticien spécialiste.

Dans le même document, les spécialistes feront remarquer que la réforme de la loi de santé en impliquant réellement le praticien spécialiste dans ce projet et tous les acteurs de la santé en Algérie. Ils demandent également la révision du statut du praticien spécialiste, l'amélioration urgente des conditions de travail et de la sécurité au sein de l'hôpital. Par ailleurs, le collectif des spécialistes appelle ses adhérents au respect rigoureux du service minimum qui englobe, la garde (toutes spécialités confondues) et les soins de réanimation, les soins d'oncologie (consultation, chimiothérapie, radiothérapie, chirurgie). «Nous saurons prendre

nos responsabilités pour assurer les soins urgents aux malades dans la limite des moyens humains et matériels», lit-on encore dans le communiqué. Les médecins spécialistes condamnent dans le même préavis le traitement que subissent leurs «collègues résidents depuis 4 mois, et particulièrement aujourd'hui le 19 mars où de nombreux médecins ont été embarqués dans des fourgons de police comme des criminels».

Cependant, le collectif autonome des médecins spécialistes algériens dira que l'ensemble de la corporation reste ouvert à un véritable dialogue en vue du règlement des revendications portées par l'action des médecins spécialistes.

Louiza Ait Ramdane

En baisse de 96% sur les deux premiers mois

Important recul du déficit commercial

■ *Au cours des deux premiers mois de l'année en cours, le déficit commercial de l'Algérie a atteint 97 millions de dollars, contre 2,33 milliards durant la même période de 2017, soit une baisse de 2,23 milliards correspondant à un recul de 96%, selon les Douanes.*

Par Louiza Ait Ramdane

Les exportations ont assuré la couverture des importations à hauteur de 99% durant les deux premiers mois de 2018 contre 71% à la même période de l'année précédente. Le Centre national de l'informatique et des statistiques des Douanes (Cnis) précise que les exportations ont augmenté à 7,101 milliards de dollars (mds usd) en janvier et février de l'année en cours contre 5,67 mds usd à la même période de 2017, soit une hausse de 25,24% correspondant à une augmentation de 1,431 mds usd. Les hydrocarbures ont représenté l'essentiel des ventes algériennes à l'étranger en janvier et février 2018 (94,2% du volume global des exportations) en s'établissant à 6,689 mds usd contre 5,42 mds usd en janvier et février 2017, une hausse de 1,27 mds usd, soit 23,41%. Toujours marginales, les exportations hors hydrocarbures se sont établies à 412 millions usd sur les 2 premiers mois (5,8% du volume global des exportations), en hausse de près de 65% par rapport à la même période de 2017.

Les exportations hors hydrocarbures étaient composées des demi-produits avec 333 millions usd (contre 192 millions usd), des biens alimentaires avec 55 millions usd (contre 41 millions usd), des biens d'équipements industriels avec 11 millions usd (contre 6 millions usd), des produits bruts avec 9 millions usd (contre 8 millions usd) et des biens de consommation non alimentaires avec 4 millions usd (contre 3 millions usd).

Pour les importations, la même source indique qu'elles



P.H.D. R.

ont reculé à 7,198 mds usd contre 8,002 mds usd en 2017, en baisse de 804 millions de dollars, soit 10,05%.

Les importations des carburants en recul de près de 40%

Pour ce qui est des importations, la quasi-totalité des groupes de produits ont enregistré un recul à la seule exception de celui des demi-produits qui a connu une augmentation de 16,06% en s'établissant à 1,88 mds usd contre 1,62 mds usd durant la même période de 2017. En revanche, la facture d'importation du Groupe Energie et lubrifiants (carburants) a enregistré un net recul en s'établissant à 154 millions de dollars contre 255 millions de dollars, soit 39,61%. Dans une même tendance, les importations du Groupe des biens d'équipements agricoles se sont établies

à 72 millions usd contre 111 millions usd, soit 35,14% alors que celles du Groupe biens d'équipements industriels se sont chiffrées à 2,23 mds usd contre 2,88 mds usd, soit 22,56%.

Des baisses ont également été relevées pour le Groupe des biens alimentaires dont les importations se sont chiffrées à 1,48 mds usd contre 1,53 mds usd soit 3,46%, pour les biens de consommations non alimentaires à 1,08 mds usd contre 1,30 mds usd, 16,53%, et les produits bruts à 293 millions usd contre 301 millions usd, avec 2,7%. Les lignes de crédit ont financé les importations pour un montant de 2,86 mds usd, tandis que le reste des importations a été financé par le recours à d'autres moyens de paiement pour un montant de 184 millions usd. Mais aucune importation n'a été payée par les comptes devises propres des importateurs.

L'Espagne, premier client de l'Algérie

Concernant les partenaires commerciaux, l'Espagne a conservé la tête du podium des clients de l'Algérie depuis janvier 2018. Ainsi, les cinq premiers clients de l'Algérie ont été l'Espagne avec 943 millions usd, soit 13,3% des exportations globales algériennes, suivie de l'Italie avec 892 millions usd (12,56%), de la France avec 775 millions usd (10,9%), des Etats-Unis avec 634 millions usd (8,9%) et de la Grande-Bretagne avec 490 millions usd (7%). Quant aux principaux fournisseurs de l'Algérie, la Chine est encore en tête avec 1,09 mds usd, soit 15,2% des importations globales algériennes, suivie de la France avec 712 millions usd (9,9%), de l'Italie avec 616 millions usd (8,5%), de l'Espagne avec 567 millions usd (7,9%) et enfin de l'Allemagne avec 458 millions usd, soit 6,3%.

L. A. R.

Un conseil du gouvernement lui sera consacré

La recherche scientifique enfin prise en charge ?

L'heure étant à la diversification économique, la recherche scientifique est indéniablement un pivot incontournable devant aller vers la création, l'innovation et la compétitivité entrepreneuriales, mais aussi pour s'établir en passerelle entre les institutions de savoir et celles de production. Le tout est de parvenir à la fameuse quête d'adéquation recherche-production jusque-là reléguée aux calendes grecques. C'est sans doute dans cet esprit que se tiendra «prochainement» un conseil du gouvernement impliquant tous les secteurs et exclusivement dédié à la recherche scientifique, selon une annonce faite hier par Hafid Aouragh, directeur général de la recherche scientifique et du développement technologique (RSDT) au ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique. «Il va y avoir prochainement un

Conseil du gouvernement dédié à la recherche scientifique impliquant tous les secteurs pour voir comment redynamiser l'effort de la recherche et valoriser son produit», a en effet déclaré Hafid Aouragh sur les ondes de la Radio nationale. Un conseil qui, estimera-t-il, «va booster réellement la valorisation de la recherche pour laquelle nous n'arrivons pas encore à trouver les mécanismes». Ce qui l'amènera à évoquer les raisons de cet intérêt soudain et tardif accordé aujourd'hui à la recherche scientifique. Aussi, la problématique qui se pose actuellement est que face à une situation en deçà en matière de développement technologique dans les secteurs socioéconomiques, «une réelle prise de conscience s'est opérée au sein de l'entreprise algérienne qui désormais a compris que sans recherche, elle ne peut pas innover, ni rivaliser avec les

autres entreprises». En parallèle, «il y a des milliers de produits de recherche développés dans des universités et des centres de recherche, mais qui ne sont pas mis sur le marché (...) Il y a un produit de recherche compétitif à l'échelle internationale mais qui n'arrive pas à s'imposer à l'échelle nationale, parce qu'on ne fait pas confiance au produit de recherche nationale qu'il faut valoriser». C'est pourquoi, enchaînera-t-il, le temps est venu pour «imposer la recherche comme une priorité dans tous les secteurs socio-économiques, pas uniquement pour le secteur de l'enseignement supérieur». Pour ce faire, appelant à «un travail de coordination et d'intersectorialité pour la promotion de la recherche», il regrettera qu'outre «le secteur de l'agriculture» avec lequel sa direction mène une «bonne coordination» en la matière, les autres secteurs ne

sont malheureusement pas inscrits dans cette logique. Dans ce contexte, le DG de la RSDT indiquera à propos des laboratoires de recherche, qu'une évaluation récente opérée par une commission composée d'experts a permis de constater que 400 sur les 1 400 existants ont un «bilan négatif», synonyme, a-t-il dit, de leur «admission à la dissolution». Aussi, a-t-il plaidé pour une recherche de qualité et d'excellence. Il a ajouté que les projets de recherche qui ne présentent pas un impact socio-économique ne bénéficieront pas du financement public, mettant en avant «le financement par objectif». En somme, la recherche devient un élément-clé du système socio-économique dans son ensemble, néanmoins sa dynamique dépendra, pour une grande partie, du statut et de la reconnaissance que les pouvoirs publics et les donneurs lui résè-

LA QUESTION DU JOUR

Guerre commerciale ou guerre technologique ?

Suite de la page une

Mais selon toute vraisemblance leur but n'est pas tant de corriger de quelques dizaines de milliards de dollars le déficit commercial américain que de sanctionner les Chinois pour leur non-respect de la propriété intellectuelle américaine. Il y aurait eu vol en ce domaine de la part des Chinois, et c'est cela que les taxes chercheraient à pénaliser. Dans ce cas, on se demande comment cela pourrait se faire par le moyen choisi, celui de la hausse des taxes douanières. Les seuls qui seraient pénalisés dans ces conditions, ce seraient les consommateurs américains qui paieraient plus chers ces produits, pour autant bien sûr qu'ils continuent à les acheter. Les 30 ou les 60 milliards de dollars de déficit américain seraient prélevés sur eux. A moins évidemment que ces consommateurs viennent à s'en détourner, leur préférant d'autres moins chers parce que moins ou pas du tout taxés pour leur part, provenant par exemple de pays où les salaires sont encore plus bas que ceux perçus par les travailleurs chinois. Il ne semble pas toutefois que les produits en question, dont on ne connaît pas la liste, soient de ceux dont on dit qu'ils sont à forte intensité de travail, mais plutôt des produits de technologie avancée, pour lesquels les Américains veulent conserver une certaine avance sur les Chinois. On en a une preuve dans le fait que les Américains ne veulent pas seulement faire barrage aux produits chinois mais également aux investissements chinois dans des domaines de pointe. Ainsi l'opposition de l'administration Trump au rachat de Qualcomm, le fleuron américain de la technologie mobile, convoité par les Chinois. Son contrôle par les Chinois leur permettrait, disent les Américains, de les devancer dans le domaine du G5. Comme on le voit, on est ici loin du bas de gamme.

M. H.

vent. Certes, les discours encourageant le domaine de la recherche scientifique en Algérie sont arborés ici et là, sauf qu'ils restent du domaine du principe. Et pour cause, scientifiques et chercheurs, du moins ceux qui ne désarment pas face au phénomène de la bureaucratie auquel ils sont confrontés, parviennent en effet à produire, à innover, sauf qu'à quelques exceptions près, beaucoup n'arrivent pas à faire breveter leurs produits.

Lynda Naili

Sommet extraordinaire de l'UA Ouyahia à Kigali pour représenter le Président Bouteflika

LE PREMIER ministre, Ahmed Ouyahia, a quitté Alger hier à destination de Kigali où il représentera le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, au sommet extraordinaire de l'Union africaine qui se déroulera aujourd'hui, a indiqué un communiqué des services du Premier ministre. «M. Ahmed Ouyahia, Premier ministre, a quitté Alger ce jour à destination de Kigali où il représentera SEM Abdelaziz Bouteflika, Président de la République, au sommet extraordinaire de l'Union africaine qui se déroulera le 21 de ce mois dans la capitale rwandaise», a précisé la même source. Le Premier sera accompagné à cette réunion de MM. Abdelkader Messahel, ministre des Affaires étrangères, et Mohamed Benmeradi, ministre du Commerce, a ajouté la même source.

R. N.

Ouargla Mise en exploitation du tramway

LE TRAMWAY de Ouargla a été mis en exploitation commerciale hier par le ministre des Travaux publics et des Transports, Abdelghani Zaâlane, en présence des autorités locales et des représentants de la société civile. Totalisant une vingtaine de rames, le tramway va assurer le transport de plus de 3 000 passagers/heure et couvrira un parcours de 9,7 km, jalonné d'une quinzaine de stations, du quartier En-Nasr (périphérie Ouest) au centre commercial de Ouargla, via les boulevards du 1^{er} Novembre et de la République.

Lors de la cérémonie de mise en exploitation, le ministre, qui s'est déplacé à bord du tramway jusqu'à la station de maintenance «27-février 1962», a demandé à veiller à la préservation de cet acquis appelé à contribuer grandement à l'amélioration de la qualité du transport et du service public et à faciliter le déplacement des citoyens, en plus de son impact économique. Premier du genre dans le Sud du pays, ce moyen de transport dispose aussi d'un centre de maintenance installé sur une superficie de 5,5 hectares.

Y. T.

Université d'Oran

Agriculture : la fixation de l'azote, un procédé maîtrisé

■ «En dépit de ses avantages avérés, le procédé demeure encore méconnu en Algérie, alors qu'il s'agit d'un fertilisant biologique, non polluant et peu coûteux».



Par Slim Y.

Les bienfaits du procédé permettant la fixation de l'azote dans les exploitations agricoles ont été déjà confirmés par des chercheurs de l'Université d'Oran-1 «Ahmed-Benbella» qui organisent chaque année des rencontres en vue de susciter l'intérêt des opérateurs du secteur. «La fixation de l'azote est un procédé économique et écologique», a souligné P' Abdelkader Bekki, directeur du Laboratoire de biotechnologie des rhizobias et amélioration des plantes (LBRAP), relevant de l'Université indiquée. «En dépit de ses avantages avérés, le procédé demeure encore méconnu en Algérie, alors qu'il s'agit d'un fertilisant biologique, non polluant et peu coûteux», a déploré P' Bekki. A l'effet de mieux faire connaître ce système, l'équipe du LBRAP anime régulièrement des manifestations scientifiques

mettant en relief l'importance de la méthode. Afin de mieux convaincre les exploitants agricoles, les chercheurs ont déjà mené avec succès une opération-pilote de fixation de l'azote dans un périmètre agricole situé à Terga, dans la wilaya d'Ain Témouchent. Le système consiste en l'inoculation dans le sol de bactéries ayant des propriétés fixatrices de l'azote pour empêcher son infiltration, épargnant ainsi la nappe phréatique de tout risque de pollution. La fixation de l'azote vaut par ses qualités préservatrices de l'environnement, mais également par son aspect économique puisque son adoption peut «réduire la facture d'importation des fertilisants chimiques», a-t-il soutenu.

Les souches bactériennes locales testées avec succès

Le système préconisé par les chercheurs fait appel, en effet, à

des fertilisants biologiques produits localement. A ce titre, l'équipe du LBRAP a réussi au fil des dernières années à isoler plus de 600 souches bactériennes bénéfiques pour les terres agricoles.

Ces souches ont été testées avec succès dans la ferme-pilote de Terga où leur ensemencement a permis d'observer l'établissement d'une «symbiose avec les bactéries présentes dans les plantes», a fait valoir P' Bekki, expliquant que «c'est cette association bactérienne qui favorise la fixation de l'azote et l'enrichissement du sol».

Conformément aux orientations de la tutelle encourageant la recherche scientifique utile au développement économique du pays, le LBRAP a mené plusieurs projets depuis son agrément en 2007, axés essentiellement sur les symbioses fixatrices d'azote.

Les activités de ce Laboratoire couvrent divers

domaines tels ceux de la microbiologie, de la génétique, de l'amélioration des plantes, de la physiologie végétale, de la biochimie, de l'écologie végétale et de l'agronomie.

La même équipe s'attelle actuellement aux préparatifs de la 18^e édition du Congrès de l'Association africaine pour la fixation biologique de l'azote (AAFBA), prévue avril prochain à Oran.

Cette rencontre qui se tiendra pour la première fois en Algérie sera placée sous le thème générique «La sécurité alimentaire et le développement durable en Afrique». «La rencontre donnera davantage de visibilité aux réalisations accomplies par les compétences scientifiques nationales, et contribuera assurément à la promotion des systèmes fixateurs de l'azote», a indiqué P' Bekki qui préside le comité d'organisation de ce prochain Congrès.

S. Y./APS

Béchar

Prochain dévasement du barrage Djorf Ettorba

Une opération de dévasement du barrage Djorf-Ettorba (65 km au sud de Béchar) sera lancée prochainement, a-t-on appris hier auprès des responsables de l'Agence nationale des barrages et transferts (ANBT) à Béchar. Cette opération, inscrite par le ministère des Ressources en eau au titre d'un programme de dévasement de dix barrages en exploitation à travers le pays pour un coût global de 9,7 milliards DA, permettra le dragage de 5 millions m³ de vase dans ce barrage qui contribue à l'alimentation en eau potable (AEP) des habitants des communes de Béchar, Kenadza et Abadla, a-t-on précisé. Cette infrastructure

hydraulique, dont la mise à eau a eu lieu à la fin de

1969, avec une capacité de retenue de 365 millions m³ d'eau des crues de l'Oued-Guir, et qui accuse actuellement un taux d'envasement de 25%, a nécessité une telle opération de par son apport à l'AEP des collectivités précitées et aux activités d'irrigation de la plaine agricole d'Abadla (5 400 hectares), a-t-on signalé. Depuis sa mise à eau, il n'a jamais fait l'objet d'une telle opération de dévasement qui vise essentiellement à augmenter sa capacité de stockage des crues de l'Oued-Guir, le plus important cours d'eau du sud-ouest du pays, a-t-on souligné. Il

est aussi prévu le lancement, outre cette opération de dévasement, d'un projet de surélévation de sa principale retenue de 1,4 mètres et qui sera réceptionnée à la fin de 2018, soit une capacité de stockage supplémentaire de 165 millions de m³ d'eau, qui se traduira à l'avenir par une contenance de 530 millions m³, et ce, dans le cadre de la stratégie nationale de mobilisation des eaux superficielles et l'augmentation des infrastructures de retenues d'eau dans cette wilaya du Sud, selon la même source. Un financement de 117 millions DA est dégagé pour la concrétisation de ce projet et qui concernera aussi la

renovation complète de plusieurs équipements de cette infrastructure hydraulique, dans la perspective de

renforcement de l'AEP et de l'irrigation agricole, précise l'ANBT. En matière d'AEP, un nouveau projet d'extension et de rénovation de la station de traitement des eaux de ce barrage, destinées à la population, sera aussi entamé cette année avec un coût de 1,4 milliard DA, afin d'augmenter sa capacité de traitement, actuellement de l'ordre de 44 000 m³/jour, mais aussi pour améliorer la qualité de l'eau distribuée à la population, a-t-on fait savoir.

Yanis F.

Banque d'Algérie

La couverture du risque de change effectivement opérationnelle

■ La Banque d'Algérie indique qu'en utilisant les instruments de couverture contre le risque de change, les opérateurs économiques «se protègent contre les effets de la volatilité sur le marché des changes, ce qui leur permet d'établir des projections de trésorerie fiables et de préserver les profils de rentabilité de ces fluctuations».



PHOTO: R. diatement à sa banque les dinars devant servir à l'achat des devises, souligne la même source. Après leur achat au comptant, ces devises sont ensuite placées pour son compte sur le marché interbancaire des changes et lui sont livrées à la date de paiement du fournisseur. La Banque d'Algérie indique qu'en utilisant les instruments de couverture contre le risque de change, les opérateurs économiques «se protègent contre les effets de la volatilité sur le marché des changes, ce qui leur permet d'établir des projections de trésorerie fiables et de préserver les profils de rentabilité de ces fluctuations». Dans ce sens, elle invite les opérateurs économiques intéressés à se rapprocher des guichets de leurs banques pour utiliser les instruments de couverture du risque de change auquel ils s'exposent lors de la réalisation de leurs opérations de commerce extérieur.

A. N./APS

Par Ahlem N.

Le dispositif de couverture du risque de change «est entré dans sa phase opérationnelle depuis le 2 janvier 2018», a indiqué mardi la Banque d'Algérie dans un communiqué. Ce dispositif est consacré par la promulgation d'une série de textes réglementaires (règlement du 10 juillet 2017 et l'instruction du 26 novembre 2017) portant organisation et fonctionnement du marché interbancaire des changes. «S'inscrivant dans la poursuite du processus de réformes et de

modernisation de la réglementation des changes, la mise en œuvre de ce dispositif a fait l'objet d'une importante vulgarisation et des actions de formation au niveau de la place bancaire et financière et jalonné par une série de réunions incluant l'ensemble de la place bancaire sous l'égide de la Banque d'Algérie», note la même source. Désormais, les entreprises peuvent s'adresser à leurs banques «pour se prémunir contre le risque de change qu'induisent les fluctuations des taux de change des devises de facturation et de paiement de leurs importa-

tions de biens d'équipements dans le cadre de l'investissement productif, de produits semi-finis ou de matières premières destinés à la production nationale», précise la Banque centrale qui rappelle que les opérations de revente en l'état «ne sont pas éligibles» à ce dispositif. Dans une première phase, la couverture du risque de change repose sur deux types d'instruments, souligne la Banque d'Algérie. Il s'agit des opérations de change à terme classiques qui permettent aux opérateurs économiques d'acheter les devises à terme à des cours de change à

terme fixés lors de la conclusion de la transaction de couverture. A l'échéance de l'opération de change à terme classique, le client reçoit les devises et verse à sa banque l'équivalent en dinars. Le second instrument sont les achats au comptant de devises livrables à terme, lesquels sont réservés à la clientèle disposant immédiatement d'une ressource propre en monnaie nationale. En concluant une telle transaction, le client achète auprès de sa banque au comptant les devises qu'il doit décaisser à une date future. Dans ce cadre, il est amené à livrer immé-

Oran

Le marché de «Medina Jdida» prochainement réhabilité

Plusieurs opérations seront prochainement lancées en vue de réhabiliter le marché de «Medina Jdida», a annoncé le wali d'Oran, Mouloud Cherifi. «Nous allons programmer plusieurs opérations et travaux de réhabilitation dans le but d'améliorer l'environnement de ce grand et vieux marché d'Oran et permettre de pratiquer les activités commerciales dans les meilleures conditions», a déclaré Mouloud Cherifi à la presse en marge d'une tournée nocturne lundi dans plusieurs quartiers d'Oran, accompagné de directeurs exécutifs et d'élus. Le responsable de l'exécutif a également instruit de démolir «le vieux moulin» situé au cœur de ce marché, frappé à plusieurs reprises par des effondrements et des incendies, déformant ainsi le paysage urbain du marché, nonobstant d'autres aspects

néfastes tels sa transformation en un lieu préféré par les migrants clandestins, entre autres. A cet égard, il a été décidé de transformer l'assiette récupérée en un marché couvert aux normes modernes à l'enceinte même de ce grand souk qui se compose de plusieurs marchés couverts et autres ouverts, ainsi que de locaux de diverses activités commerciales situés en bas des bâtiments. Le marché de Medina Jdida a été, depuis plusieurs décennies, le plus grand espace commercial de l'ouest du pays. Il reçoit des visiteurs de toutes les wilayas de la région, ainsi que des touristes. Au cours de cette visite, la délégation a inspecté plusieurs parties du quartier dans cet espace commercial, où il a été décidé d'entreprendre une série de travaux de maintenance et de nettoyage, dans le but d'éliminer les points

noirs. D'autres décisions relatives à l'organisation du marché ont également été prises dans le but de dissuader les contrevenants. D'autre part, la réception du nouveau parking automobile à étages est attendue durant le deuxième trimestre de l'année en cours. Cette infrastructure contribuera inéluctablement à faciliter le trafic automobile au niveau de ce grand espace commercial, en plus de fournir des lieux de stationnement à ses visiteurs, a souligné le responsable de l'entreprise chargée de la gestion de cette structure, Nasser Riyadh. Réalisé dans le cadre d'un programme de wilaya visant la réalisation de plusieurs parkings à Oran, cette infrastructure dispose d'une capacité d'accueil estimée à 461 véhicules, a ajouté le même responsable, dont l'entreprises s'occupe également de la gestion de

l'éclairage public. La sortie nocturne a également touché plusieurs autres quartiers du centre-ville, en particulier le Boulevard «Maâta Habib» et la rue «Mohamed Boudiaf», où de nombreux travaux sont prévus pour améliorer les aspects urbain et environnemental. A cette occasion, le wali d'Oran a insisté sur l'importance de concentrer les efforts pour une prise en charge exemplaire du volet aménagement et hygiène de la ville d'Oran, principalement par le soutien en matière de ressources humaines nécessaires, rappelant à cet effet que la wilaya d'Oran a perdu, ces deux dernières années, une masse ouvrière importante estimée à 2.600 travailleurs dans le domaine de l'hygiène et de l'environnement suite à l'arrêt de l'opération «Blanche Algérie».

Houaria Gh.

Commerce extérieur Le déficit commercial en recul de 96% sur les deux premiers mois

LE DÉFICIT commercial de l'Algérie a atteint 97 millions de dollars durant les deux premiers mois de 2018, contre un déficit de 2,33 milliards de dollars durant la même période de 2017, soit une baisse de 2,23 milliards de dollars correspondant à un recul du déficit de 96%, a appris mardi l'APS auprès des Douanes. Les exportations ont augmenté à 7,101 milliards de dollars (mds usd) de janvier à février de l'année en cours contre 5,67 mds usd, soit une hausse de 25,24% correspondant à une augmentation de 1,431 mds usd entre les deux périodes de comparaison, précise le Centre national de l'informatique et des statistiques des Douanes (Cnis). Pour les importations, elles ont reculé à 7,198 mds usd de janvier à février 2018 contre 8,002 mds usd à la même période de l'année écoulée, soit une baisse de 804 millions de dollars (-10,05%). Les exportations ont assuré la couverture des importations à hauteur de 99% durant les deux premiers mois de 2018 contre 71% à la même période de l'année précédente.

Exposition de l'artisanat à Souk Ahras

Le coût des matières premières, un obstacle pour les artisans

■ Des artisans de Souk Ahras, participant à la 8^e exposition nationale de l'artisanat (le printemps de Taghaste) ont convenu à l'unanimité que la problématique du coût des matières premières et la commercialisation constitue encore un obstacle pour les artisans.

Par Soumeïya G.

Selon certains exposants participant à cette manifestation, organisée jusqu'au 24 mars en cours, dans la salle des fêtes «Jawad Noureddine», au centre-ville, à l'initiative de la Chambre des métiers et de l'artisanat, en coordination avec la direction du tourisme et de l'artisanat, «les artisans rencontrent souvent des problèmes d'approvisionnement en matières premières requises par les industries artisanales».

A ce propos, au niveau des stands dédiés à la poterie, au marbre, à la peinture sur verre, au cuivre et aux ustensiles en bois, tout le monde a soulevé le problème de la commercialisation et du coût des matières premières qui demeure l'une des préoccupations majeures des artisans lesquels considèrent ces expositions comme une opportunité de commercialiser leurs produits. Pour sa part, Cherif Benlaâbidi, un artisan spécialisé dans les œuvres d'art et la peinture sur verre, a fait état de l'absence d'espaces pour la vente, ce qui a conduit, dit-il, à une diminution drastique des revenus des artisans.

De son côté, le chef du service de promotion et de soutien technique de la Chambre des métiers et de l'artisanat, Mohamed El Tayeb Karfasaa, a affirmé que l'exposition qui a drainé de nombreuses familles le premier jour, vise principalement à faire connaître les produits traditionnels, à les rapprocher des citoyens et à promouvoir le secteur. Il a également appelé les artisans à se regrouper sous forme d'associations et d'entre-

prises professionnelles, en sus de faire connaître le produit artisanal, son origine et la manière de le promouvoir et procéder au développement de l'industrie traditionnelle. L'adoption d'un plan d'urgence pour renforcer l'alimentation en eau potable

Un plan d'urgence permettant de remédier à la pénurie d'eau et améliorer l'alimentation en eau potable (AEP) «avant le mois de ramadhan» a été adopté lundi dans la wilaya de Souk Ahras, lors d'une réunion de travail présidée par le secrétaire général du ministère des Ressources en eau, El Hadj Belkateb, et le wali, Abbas Badaoui.

Ce plan d'urgence porte sur le lancement des travaux de forage de 15 puits profonds dans plusieurs communes de la wilaya "avant la fin de semaine en cours" et le renouvellement de la conduite d'adduction d'eau potable à partir des puits arté-

siens de la commune de Taoura jusqu'au réservoir «Kadri» de Souk Ahras sur une distance de 6 km, a-t-on précisé. Les puits, destinés essentiellement à renforcer l'approvisionnement en eau potable (AEP), seront réalisés au chef-lieu de wilaya et dans les communes de M'daourouch, Taoura, Lahdada, El Machrouha, Terraguelt, Ouled Driss, Lakhdera, Safel El Ouiden, Lahnanha et Merahna.

M. Badaoui a, dans ce contexte, assuré que la pénurie d'eau vécue l'été dernier «n'allait plus se reproduire cette fois-ci» et ce, notamment, après la réception des enveloppes financières nécessaires à la réalisation desdits puits et la désignation des entreprises nationales chargées des travaux.

La délégation a effectué, dans la foulée de cette réunion, une visite d'inspection au barrage d'Ain Dalia qui emmagasine



actuellement seulement près de 09 millions de m³ d'eau.

En raison du faible niveau de remplissage de cet ouvrage, il a été décidé la mise en service du barrage de Ouarkiss (dans la wilaya voisine d'Oum El Bouaghi) «avant la fin du mois d'avril» afin de renforcer l'AEP dans cette région.

Le SG du ministère des Ressources en eau a également inspecté les deux stations de pompage des cités Chaâbani et des 108 logements dans la ville

de Souk Ahras, où il a donné des instructions pour le réaménagement de ces deux infrastructures et l'élargissement des canaux pour que la capacité de pompage atteigne les 240 l/s.

El Hadj Belkateb s'est également rendu dans la commune de Taoura où il a visité la station de pompage du village de Boumaâref Sebti, appelant à cette occasion à la nécessité de mettre en place un programme de suivi de tous ces projets.

S. G.

Eradication des chalets à Boumerdès

Relogement de 800 familles à Bordj Menail

Une opération de relogement de 800 familles à Bordj Menail (à l'Est de Boumerdès) a été entamée lundi dans le cadre de la poursuite du programme d'éradication des chalets à travers la wilaya. Inscrite au titre de la célébration de la fête de la Victoire, cette opération de relogement vient une semaine seulement après une action similaire ayant profité à 390 familles de la ville de Boumerdès. L'opération de démolition des habitations, dans plusieurs sites de la ville de Bordj Menail, a été entamée immédiatement après leur libération par leurs occupants et ce, avec l'encadrement assuré par des éléments de la Protection civile de la wilaya et des équipes médicales, qui ont supervisé les opérations d'évacuation des familles, entre autres. Toutes les familles bénéficiaires de l'opération seront accompa-

gnées jusqu'à leurs nouveaux appartements, réalisés à la sortie-Est de la ville, avant la récupération du foncier évacué qui a été entouré d'une clôture, pour sa protection, dans l'attente de son exploitation dans des projets d'équipements publics et de développement, a indiqué le wali de Boumerdès, Abderrahmane Madani Fouatih. Le programme d'éradication des chalets, installés au lendemain du séisme de mai 2003 à travers la wilaya au profit des sinistrés avant leur redistribution dans un cadre social, prévoit une moyenne de trois opérations de relogement par mois, a-t-il souligné dans une déclaration à l'APS en marge de cette opération, annonçant, à l'occasion, une autre opération de relogement, pour avril prochain, au profit de 600 familles de la commune de Boumerdès, avant le relogement ultérieurement de 1000

familles à Boudouaou, puis 600 à Corso. L'opération d'éradication englobant 14 927 unités, réparties sur 95 sites à travers 28 communes, se fera de «façon progressive», jusqu'à leur éradication, avait assuré le wali dans une déclaration précédente à l'APS. Depuis l'entame de l'opération (éradication) en décembre 2016, près de 7000 chalets ont été éradiqués, parallèlement au relogement de plus de 8 000 familles, est-il signalé. La démolition des chalets a permis la récupération d'une assiette de plus de 200 ha, sur un foncier ciblé estimé à 400 ha. L'assiette libérée est destinée à l'implantation de nombreux programmes de logements et d'équipements intégrés, dont 8 400 logements AADL, 1 787 logements publics locatifs (LPL) et 1 120 logements promotionnels aidés (LPA).

Kheïl B.

Batna/Commune de Seriana

Attribution de plus de 270 logements publics locatifs (LPL)

Pas moins de 274 logements de type publics locatifs (LPL) ont été attribués lundi dans la commune de Seriana (Batna) dans une ambiance festive. S'exprimant en marge de l'opération de distribution des logements, le chef de l'exécutif local a affirmé qu'un quota de plus de 2.580 logements de différentes formules sera attribué «au cours des prochains jours». S'agissant de la nouvelle formule de logement promotionnel aidé (LPA), M. Sayouda a indiqué que les promoteurs immobiliers répondant aux conditions d'éligibilité pour ce genre de projets seront désignés pour ces chantiers dès réception, «dans les prochains jours» du nouveau cahier des charges des logements LPA. La

wilaya de Batna a bénéficié récemment d'un programme de réalisation de 1 000 logements

LPA, a fait savoir M. Sayouda, rappelant que le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la

Ville, Abdelwahid Temmar, a annoncé, au cours de sa dernière visite à Batna, que son départe-

ment prévoit d'accorder un quota supplémentaire de cette formule dans la région.

Salah Y.

Commission des finances et du budget de l'APN

Biskra : une délégation inspecte les conservations foncières

Une délégation de la commission des finances et du budget de l'Assemblée populaire nationale (APN) a fait le point, dimanche, sur la situation des conservations foncières dans la wilaya de Biskra.

Cette initiative s'inscrit dans le cadre du travail des délégations d'enquête de la commission des finances et du budget de l'APN pour prendre connaissance des préoccupations des citoyens en matière de foncier et des dysfonctionnements dans la coordination entre les conservations foncière, le cadastre et la direction du domaine dans le traitement du dossier du foncier, a affirmé,

à l'APS, le président de cette commission Toufik Toureche.

Ce responsable a par ailleurs indiqué que «ces sorties ont mis à nu les carences du service public dans certaines conservations foncières et les erreurs dans les opérations de cadastre» affirmant à ce sujet que la régulation du dossier du foncier nécessite l'abandon de la bureaucratie et la numérisation du secteur.

M. Toureche a fait savoir qu'après l'organisation de visites similaires dans toutes les régions du pays, des réunions se tiendront dans les semaines à venir entre les opéra-

teurs du secteur à l'instar des notaires, des huissiers de justice, des directeurs centraux et le ministre des finances afin de soulever les carences enregistrés et de suggérer des solutions pour parer aux écueils rencontrés par les citoyens lors de l'obtention d'acte de propriété.

Il est à noter que la délégation de l'APN a inspecté la conservation foncière du chef-lieu de wilaya, de Tolga et de Sidi Okba. Après les wilayas de Boumerdès et Batna, il s'agissait là de la troisième étape de sa tournée nationale, a-t-on noté.

Yanis F.



Maroc/Revendications des habitants de Jerada

L'AMDH s'indigne du silence du gouvernement

■ L'Association marocaine des droits humains (AMDH) s'est indignée du silence du gouvernement quant aux revendications légitimes des manifestants de Jerada, au nord-est du Maroc, et exprimé sa solidarité avec les habitants de l'ancienne ville minière, lieu de nombre d'accidents dramatiques ayant provoqué colère et émoi au sein de la population locale, ont rapporté hier des médias marocains.

Par Moncef G.

Dans un communiqué de son bureau central, l'AMDH se dit «étonnée du silence du gouvernement et réitère sa solidarité avec les habitants de Jerada dans leurs revendications légitimes et leurs droits à des alternatives urgentes à l'activité minière de même de leur garantir un revenu leur permettant de vivre dignement».

L'association s'indigne, par ailleurs, de «l'abandon» du dialogue par les autorités de Jerada et leur «recours à la répression, à l'interdiction des manifestations pacifiques et à l'arrestation des activistes et militants».

L'AMDH a, face à telle situation, exhorté le gouvernement à «repandre le dialogue sérieux et à œuvrer à la réalisation de ses résultats dans le but de satisfaire les revendications des militants du Hirak de Jerada et de redonner à cette ville le rayonnement qu'elle a perdu depuis l'arrêt de l'activité minière de charbon».

L'ONG marocaine a appelé également à l'ouverture d'une

enquête sur «le pillage économique» qui se fait dans la ville de Jerada et demander «des comptes à ceux qui tirent profit de l'exploitation des mines (...) en vue d'indemniser les victimes et leurs familles».

Sans pour autant citer des noms de personnes ou d'organisations qui seraient impliqués dans ces «pillages», l'AMDH appelle, enfin, à la libération des détenus du Hirak de Jerada et au respect du droit à manifester pacifiquement.

Pauvreté galopante et pertes humaines

La mort, fin décembre, de deux mineurs dans un puits de charbon, suivie depuis de deux autres décès, a mobilisé la population. Si l'ancienne ville minière a été fermée en 1999, des travailleurs sont contraints, faute d'alternatives économiques, d'exercer dans des conditions indignes. Depuis 1998, pas moins de 44 personnes sont décédées. Suite à ces pertes humaines, des manifestations pacifiques ont demandé des alternatives économiques à l'ex-

traction de charbon, seule activité locale.

Des mesures économiques proposées par le gouvernement avaient permis une accalmie mais des manifestants sont redescendus dans la rue fin février pour demander des réponses concrètes.

La tension est montée d'un cran le week-end dernier après quatre arrestations parmi les militants du Hirak.

Les autorités, qui voulaient montrer un visage humain en faisant croire à l'ouverture d'un «dialogue» dans une tentative d'apaiser la situation, ont, en même temps, lancé un avertissement aux manifestants, se disant prêts à apporter des «réponses fermes face aux agissements et comportements irresponsables». Mais cela n'a pas empêché plusieurs dizaines d'ouvriers, affectés par la misère et la souffrance, d'observer un sit-in dans les puits de charbon, bravant la décision injuste d'interdire «toute manifestation non-autorisée au préalable».

La manifestation a vite tourné en scène de répression après l'intervention des policiers mobi-



lisés pour étouffer toute forme d'expression. Des vidéos largement diffusées par les réseaux sociaux montrent des face-à-face tendus, et une image de choc d'un manifestant sauvagement écrasé par un véhicule des forces de répression.

Le Maroc est confronté depuis octobre 2016 à un autre mouvement social d'ampleur, à El Hoceima dans le Rif (nord), après le décès tragique d'un

marchand de poissons, Mohcine Fikri, mort broyé par une benne à ordures, en tentant de récupérer sa marchandise injustement saisie par la police.

Une répression s'était brutalement abattue sur la région où au moins 450 personnes ont été arrêtées, avant que la contestation ne se propage à Zagora dans la région Drâa-Tafilalet dans le sud désertique après des coupures d'eau chroniques.

M. G./APS

Afrique du Sud

Vente aux enchères du phosphate sahraoui saisi à bord du «NM Cherry Blossom»

Une vente aux enchères de 55 mille tonnes de phosphate sahraoui saisies à bord du cargo «NM Cherry Blossom» à Port Elisabeth a été lancée lundi par les autorités sud-africaines, à la suite d'une demande du Front Polisario, ont déclaré les organisateurs de cette vente, dont les revenus reviendront aux Sahraouis, propriétaires légitimes des ressources du Sahara occidental.

Un représentant du Front Polisario, Kamel Fadel, a déclaré à l'agence de presse britannique, Reuters, que le peuple sahraoui «serait heureux de tout résultat de la vente».

«Nous espérons que la vente aux enchères suscitera un intérêt significatif, maintenant que notre demande a été soutenue par la décision de la Haute Cour sud-africaine», a ajouté Kamel Fadel, indiquant que «les fonds recueillis de la vente seront transférés aux autorités sahraouies qui pourraient les utiliser à l'avenir pour poursuivre des affaires similaires».

«Ce n'est que le début et nous prévoyons de cibler toute personne qui traite illégalement avec nos ressources», a soutenu Fadel.

Le Front Polisario avait informé les autorités sud africaine que le phosphate avait été transféré du Sahara occidental, territoire illégalement occupé par le Maroc, et à ce titre, le bateau devait être saisi.

Les autorités sud-africaines avaient saisi, à leur tour, la justice qui a décidé de réquisitionner le navire immobilisé à port Elisabeth depuis le mois de mai 2017. La Haute Cour

sud-africaine avait jugé le 23 février dernier que la République arabe sahraoui démocratique (RASD) était propriétaire de l'ensemble de la cargaison de phosphate chargée sur le navire, destinée à la nouvelle Zélande.

Après cette première décision, la même Cour a répondu favorablement à la demande du Front Polisario et accordé un délai de 30 jours qui débute le 19 mars, pour vendre les 55 mille tonnes du phosphate en question.

Pour rappel, le cargo en question avait quitté la ville sahraouie occupée Laâyoune le 13 avril 2017, pris la route du Cap de Bonne Espérance et s'était arrêté à Port Elizabeth afin de s'approvisionner en fuel.

Amine A.

Tunisie

Un homme encerclé par les forces de l'ordre «se fait exploser»

UN HOMME «s'est fait exploser» lundi, alors qu'il était poursuivi par les forces de l'ordre dans la région de Ben Guerdane, frontalière de la Libye dans le sud de la Tunisie, a annoncé le ministère tunisien de l'Intérieur.

La Garde nationale (gendarmérie) avait plus tôt reçu «des informations sur les mouvements de deux hommes suspects dans cette région», a déclaré le porte-parole du ministère de l'Intérieur, Khalifa Chibani, cité par l'AFP.

Les forces de l'ordre se sont alors rendues dans la zone de Magroun, proche d'une réserve naturelle, où elles ont repéré les deux hommes et tenté d'intervenir, mais «l'un d'eux s'est fait exploser», a dit M. Chibani. «L'autre, armé d'une kalachnikov, a tiré sur les agents mais aucun blessé n'est pour l'instant à déplorer», a-t-il ajouté.

L'opération est toujours en cours. Cet incident intervient alors que la Tunisie vient de commémorer les deux ans d'attaques terroristes sans précédent lancées contre des installations des forces de l'ordre dans la ville de Ben Guerdane, située à quelques kilomètres de la frontière libyenne. R. M.

Associations des amis du peuple sahraoui de Castille

L'Union réclame plus de moyens pour l'hôpital de Smara dans les camps de réfugiés

L'Union des associations amies avec le peuple sahraoui de Castille et Léon (Espagne) a demandé au Conseil de cette région de s'impliquer davantage dans le renforcement du matériel médical du centre hospitalier du camp de réfugiés de Smara, afin d'améliorer la prise en charge des malades notamment les diabétiques, a indiqué la présidente de cette union, Ines Prieto.

Au cours de la visite d'une importante délégation de cette région espagnole aux camps

des réfugiés, la même responsable a saisi cette opportunité pour demander aux responsables du Conseil municipal de cette région de renforcer la coopération avec les autorités de la République arabe sahraouie démocratique (RASD) pour faciliter l'octroi du matériel médical usagé tel que les électrocardiogrammes et autres équipements à l'hôpital de Samara où un centre pour diabétiques a été ouvert par l'association de Salamanque.

La même responsable a souli-

gné, dans ce sens, que «l'hôpital de Smara dispose de moyens très modestes qui ne répondent pas aux besoins des patients», en faisant référence à une scène à laquelle elle a assisté où «une femme ayant sombré dans un coma diabétique n'a eu son salut que grâce à la présence d'un médecin qui fait partie de la délégation de Castille et Léon qui lui a apporté une aide d'urgence». «Ce qui s'est passé devant la délégation castillane et leonienne venue s'enquérir sur le terrain de la situation des réfugiés sah-

raouis l'a choqué», a-t-elle affirmé à des médias espagnols.

Des efforts sont également consentis, a-t-on ajouté par l'association de Zamora pour restaurer le toit de l'hôpital de Smara qui dispose de plusieurs salles mais très peu de moyens. Un membre de cette association s'est dit «très affecté par la mort récente d'une fille arrivée à l'hôpital avec un mal de gorge et qui est morte après sans que personne sache de quoi elle est morte».

H. Y.



Soupçons de financement libyen

Nicolas Sarkozy placé en garde à vue

■ La campagne présidentielle victorieuse de Nicolas Sarkozy en 2007 a-t-elle profité de financements libyens ? L'ex-chef de l'Etat a été placé en garde à vue hier, pour la première fois dans ce dossier sur lequel les juges enquêtent depuis cinq ans.

Par Rosa C.

L'ancien président est entendu depuis hier matin par les policiers de l'Office central de lutte contre la corruption et les infractions financières et fiscales (OCLCIFI) à Nanterre, près de Paris, a indiqué à l'AFP une source proche de l'enquête, confirmant une information du *Monde* et de Mediapart. A l'issue de cette garde à vue, qui peut durer jusqu'à 48 heures, il peut être remis en liberté, présenté à un juge en vue d'une éventuelle mise en examen ou convoqué ultérieurement. Brice Hortefeux, un très proche qui fut son ministre de l'Intérieur, est pour sa part entendu en audition libre, selon une source proche du dossier. Cette nouvelle étape marque un coup d'accélérateur dans ce dossier tentaculaire instruit par des magistrats du pôle financier. Les juges s'intéressent à des flux financiers impliquant des protagonistes liés au régime de l'ancien dictateur libyen Mouammar Kadhafi. D'anciens dignitaires de Tripoli et l'intermédiaire franco-libanais Ziad Takkiedine ont évoqué la thèse de versements au profit de la campagne de Nicolas Sarkozy. D'autres responsables de ce pays les ont démentis et l'ancien chef de l'Etat a toujours rejeté

ces accusations. L'enquête, ouverte notamment pour détournements de fonds publics et corruption active et passive, a été élargie en janvier à des faits présumés de «financement illégal de campagne électorale», a indiqué une autre source proche du dossier à l'AFP. En septembre 2017, les policiers anticorruption de l'OCLCIFI avaient remis aux juges un rapport qui pointait la circulation d'espèces dans l'entourage de Sarkozy durant la campagne 2007.

Interrogés par les enquêteurs, Éric Woerth, trésorier de la campagne présidentielle, et son adjoint chargé de la distribution des enveloppes, Vincent Talvas, ont répondu que l'argent provenant de dons anonymes, pour un montant global entre 30 000 et 35 000 euros.

Une justification contestée au cours d'autres auditions, dont celle de la personne chargée du courrier reçu à l'UMP durant cette campagne présidentielle, qui a déclaré n'avoir «jamais vu de courrier arrivant qui contenait des espèces». L'affaire a éclaté en 2012 après la publication par Mediapart d'une note attribuée à Moussa Koussa, ex-chef des services de renseignements extérieurs de la Libye, laissant penser à un financement libyen de la campagne de Nicolas Sarkozy. Dans ce dossier, l'ex-secrétaire

général de l'Élysée Claude Guéant a été mis en examen pour faux, usage de faux et blanchiment de fraude fiscale en bande organisée. Les magistrats s'interrogent sur un virement de 500 000 euros perçu par M. Guéant en mars 2008, en provenance d'une société d'un avocat malaisien. Il a toujours affirmé qu'il s'agissait du fruit de la vente de deux tableaux.

L'avocat de Claude Guéant a relevé hier que l'ancien président «aurait pu tout à fait être entendu sous le régime de l'audition libre». «Il n'y a pas d'élément dans le dossier qui justifie aujourd'hui une telle mesure spectaculaire de garde à vue. Après cinq ans d'enquête, on n'arrive toujours pas à prouver qu'un seul centime d'argent libyen a été versé à Nicolas Sarkozy», a ajouté Philippe Bouchez El Ghozi. L'enquête avait déjà connu une accélération en novembre 2016 avec les déclarations fracassantes à Mediapart de l'homme d'affaires Ziad Takkiedine, qui a assuré avoir remis à Nicolas Sarkozy, alors ministre de l'Intérieur et à son directeur de cabinet Claude Guéant – qui ont farouchement démenti –, trois valises contenant 5 millions d'euros en provenance du régime Kadhafi, entre novembre 2006 et début 2007. Les juges s'interrogent également sur la vente suspecte en 2009 d'une villa située à Mougins (Alpes-Maritimes), pour



PH. > D. K.

environ 10 millions d'euros, à un fonds libyen géré par Bachir Saleh, ancien argentier du régime. Les enquêteurs soupçonnent l'homme d'affaires Alexandre Djouhri d'être le véritable propriétaire et vendeur de ce bien et de s'être entendu avec Bachir Saleh pour fixer un prix d'achat «très surévalué». Actuellement en exil, M. Saleh, que la justice française souhaite interroger dans le cadre de cette

affaire, a été blessé par balle fin février en Afrique du Sud. Il est visé par un mandat d'arrêt international. Quant à Alexandre Djouhri, il a été arrêté en janvier à Londres en vertu d'un mandat d'arrêt européen émis par la justice française et incarcéré. Souffrant de problèmes cardiaques, il est hospitalisé depuis une dizaine de jours à Londres, selon une source proche de l'enquête. R. C.



Points chauds

Dialogue

Par Fouzia Mahmoudi

Alors que la Turquie commence enfin à attirer l'attention des instances internationales et des chancelleries occidentales pour son obstination à participer à une guerre qui ne la concerne nullement en Syrie, uniquement pour profiter de l'opportunité pour continuer à massacrer le peuple kurde, son président, Recep Tayyip Erdogan, n'hésite pas, avec l'audace qui le caractérise, à demander par ailleurs de l'argent à l'Union européenne pour les réfugiés d'un conflit dont il est désormais partie prenante. En effet, Ankara va demander à l'Union européenne de lui verser le solde des trois milliards d'euros promis en échange de l'accueil sur son sol de réfugiés syriens, a annoncé aujourd'hui le dirigeant turc. Ce dernier compte effectuer cette demande à l'occasion de sa rencontre avec les dirigeants de l'UE lors d'un sommet à Varna, en Bulgarie, le 26 mars. La Turquie abrite 3,5 millions de réfugiés syriens et l'UE a débloqué une enveloppe de trois milliards d'euros pour lui venir en aide dans le cadre d'un accord conclu en 2016 pour tarir l'afflux de migrants vers l'Europe. Cependant, Recep Tayyip Erdogan accuse aujourd'hui les instances européennes de ne pas honorer leurs engagements. «Les promesses qui nous ont été faites n'ont pas été tenues (...) Ils ont dit qu'ils donneraient trois milliards d'euros et trois milliards supplémentaires en soutien mais jusqu'à présent 850 millions d'euros sont entrés dans nos coffres», a dit le président turc. «Si vous prévoyez de verser cet argent, faites-le. Ce pays a une fierté et on ne peut pas jouer avec notre fierté». L'UE a annoncé la semaine dernière une deuxième tranche de trois milliards d'euros pour financer des projets au profit des réfugiés syriens en Turquie. «Ils parlent maintenant de la deuxième tranche de trois milliards d'euros mais nous n'avons même pas reçu le premier versement», a dit Recep Tayyip Erdogan. «S'ils veulent s'endormir sur l'argent, c'est leur choix. Nous le leur mettrons à nouveau sous les yeux à Varna». Reste à savoir comment les dirigeants européens répondront aux attaques du président turc, qui visiblement incapable de dialoguer avec raison, en revient toujours aux injectives et aux menaces. Sa façon de faire lui a d'ailleurs causé bien des dommages avec l'Allemagne ces derniers mois et semble être sur le point de finir d'endommager ses relations avec l'UE.

F. M.

Turquie

«Graves» violations des droits de «centaines de milliers de personnes», selon l'ONU

La prolongation de l'état d'urgence en Turquie a conduit à de «graves» violations des droits de «centaines de milliers de personnes», a accusé hier un rapport de l'ONU, qualifié par Ankara de «biaisé» et «inacceptable». Dans un document de 29 pages couvrant toute l'année 2017, le Haut-Commissariat aux droits de l'Homme a souligné que «les prolongations régulières de l'état d'urgence en Turquie ont conduit à de graves violations des droits de l'homme de centaines de milliers de personnes». Parmi ces violations figurent la torture et autres mauvais traitements, les détentions arbitraires, la privation arbitraire du droit au travail et de la liberté de mouvement, ou encore les atteintes à la liberté d'association et d'expression, selon le rapport qui dénonce «la détérioration de la situation des droits de l'Homme et l'érosion de l'état de droit en Turquie» et réclame la fin de l'état d'urgence. La réaction d'Ankara n'a pas tardé. Ce rapport «contient des informations déformées, biaisées et fausses (et) est inacceptable pour la Turquie», a affirmé le ministre turc des Affaires étrangères dans un communiqué.

L'état d'urgence a été instauré en Turquie quelques jours après une tentative de coup d'Etat le 15 juillet 2016, imputée par les autorités au prédicateur Fethullah Gülen, installé aux Etats-Unis et qui nie toute implication. «Les chiffres sont stupéfiants : près de 160 000 personnes arrêtées pendant 18 mois d'état d'urgence ; 152 000 fonctionnaires renvoyés, dont beaucoup de manière totalement arbitraire ; des enseignants, juges et avocats renvoyés ou poursuivis ; des journalistes arrêtés, des médias fermés et des sites web bloqués», a déclaré le Haut-Commissaire des Nations unies aux droits de l'homme, Zeid Ra'ad Al Hussein, cité dans un communiqué. «Il est clair que les états d'urgence successifs déclarés en Turquie ont été utilisés pour restreindre sévèrement et arbitrairement les droits humains d'un très grand nombre de personnes», a-t-il ajouté. Le Haut-Commissariat reconnaît «les défis complexes auxquels la Turquie a dû faire face pour répondre à la tentative de coup d'Etat du 15 juillet 2016 et à un certain nombre d'attentats terroristes». Mais le rapport indique également que «le simple

nombre» et «la fréquence» des décrets d'urgence, ainsi que «l'absence de lien» entre ces décrets et la «menace nationale semble pointer (...) une utilisation des pouvoirs d'urgence pour étouffer toute forme de critique ou de dissidence à l'égard du gouvernement». «L'une des conclusions les plus alarmantes du rapport», a relevé M. Zeid, est «la manière dont les autorités turques auraient détenu une centaine de femmes enceintes ou venant d'accoucher, principalement au motif qu'elles étaient «associées» à leur mari, qui sont soupçonnées d'être liées à des organisations terroristes». Selon le Haut-Commissaire, certaines de ces femmes «ont été détenues avec leurs enfants et d'autres ont été violemment séparées d'eux». «C'est tout simplement scandaleux, tout à fait cruel, et cela ne peut certainement pas avoir quoi que ce soit à voir avec l'amélioration de la sécurité du pays», a-t-il asséné. Le rapport dénonce aussi la détention d'environ 300 journalistes, les accusations de fermeture de plus de 100 000 sites internet l'an dernier.



Un procès sur le conservatisme rigide et l'intolérance

Le film «Jusqu'à la fin des temps» de Yasmine Chouikh présenté à Alger

■ Le long métrage de fiction «Jusqu'à la fin des temps» de Yasmine Chouikh, un procès sur le conservatisme rigide et l'intolérance, a été présenté en avant-première nationale, lundi à Alger, en présence de la réalisatrice et l'équipe artistique du film.

Par Adéla S.

Premier long métrage de Yasmine Chouikh, «Jusqu'à la fin des temps» raconte en 90 mn une aventure amoureuse inaboutie née dans un cimetière.

Ali, un fossoyeur septuagénaire et gardien de cimetière (Sidi Boulekbour), haut perché sur une montagne, accueille des familles qui viennent se recueillir sur les tombes de leurs proches.

Djoher, veuve septuagénaire qui visite pour la première fois ce cimetière pour se recueillir sur la tombe de sa sœur, morte après avoir fui son foyer familial à cause de la violence, rencontre Ali à qui elle demande de préparer, de son vivant, ses funérailles.

Surpris au départ par sa demande peu commune, le gardien des morts, comme le surnomment les habitants du village, finira par satisfaire la demande de cette femme désespérée qu'il a accompagnée dans les préparatifs de ses propres funérailles.

Les rencontres successives entre Djoher et Ali ont conduit un rapprochement émotionnel entre ces deux septuagénaires, réunis dans ces lieux sinistres où la mort et l'amour ont trouvé un espace commun d'expression.

Devant le refus de Djoher d'accepter la demande en mariage du fossoyeur, ce dernier n'a pas trouvé mieux que de quitter les lieux où il a passé une partie de sa vie.

En filigrane, le film porte un regard critique sur le mode de vie rural et la condition de la femme dans une société intolérante, décrite à travers des clichés «réducteurs» et «ironiques» sur des croyances et pratiques rétrogrades.

Optant pour des plans larges et décors naturels traduisant le milieu rural dans lequel se déroule cette histoire, la réalisatrice a réussi à redonner vie à des lieux réservés aux morts et en faire un lieu de vivre-ensemble où l'amour se substitue à la mort.

L'ambiance procurée par les

visites régulières d'un mausolée jouxtant le cimetière a donné au film une certaine action malgré le choix de la réalisatrice de restreindre l'histoire du fossoyeur dans un espace clos, le cimetière en l'occurrence.

Les comédiens – qui pour la plupart ont fait leur première apparition sur le grand écran – ont brillé par leur jeu spontané et leur langage (oranais) plutôt «accrocheur», comblant ainsi leur manque d'expérience dans le cinéma. Les dialogues ont servi à définir la nature des rapports sociaux entre les différents personnages, confrontés aux mêmes problèmes de société.

Excepté l'actrice Djamilia Arres, et Djoher et Imane Noel, le casting était composé de comédiens débutants à l'image de Boudjemaa Djilali, qui incarne le personnage principal de ce film (le fossoyeur).

Co-produit par «Making of film» et le Centre algérien du développement du cinéma (Cadc), «Jusqu'à la fin des



temps» est financé en partie par le Fonds de développement de l'art, de la technique et de l'industrie cinématographique (Fdatic).

Présenté en compétition en décembre dernier au 14^e Festival du film de Dubaï (Emirats arabes unies), le film a bénéficié d'un soutien financier à la post production par un programme émi-

rati dénommé «Indjaz». «Jusqu'à la fin des temps» sortira dans les salles en Algérie le 26 mars.

Auteure de scénarios de plusieurs courts métrages, Yasmine Chouikh, en a réalisés deux «El Bab» (2006) et «El Djinn» (2010), en plus d'une série pour la télévision algérienne diffusée en 2015.

A. S./APS

Rencontre

La situation de la poésie en débat à Alger

Une rencontre sur la situation de la poésie s'est ouverte lundi à la Bibliothèque nationale d'El Hamma (Alger) en présence du ministre de la Culture, Azzedine Mihoubi, qui a prononcé une allocution à l'ouverture de la manifestation organisée par «La maison de la poésie algérienne».

Le ministre de la Culture a estimé que «la poésie est unificateur de toutes les Algériennes et les Algériens», rappelant que «la poésie a commencé à prendre de nouvelles formes dans le monde». M. Mihoubi a salué l'initiative de «la Maison de la poésie algérienne» qui organise sa première rencontre de trois jours (19 au 21 mars en cours) pour examiner «la situation de la poésie algérienne», à la BN et au Théâtre national d'Algérie (TNA)

parallèlement avec la célébration de la fête de la Victoire. A cette occasion, une exposition du livre de la poésie sera organisée à la place du TNA.

Parmi les thèmes retenus à cette rencontre, «la présentation de l'expérience poétique algérienne», l'examen de «la poésie algérienne et des modes litté-

raires et artistiques à l'image du théâtre, la narration et l'art plastique», outre la présentation des expériences de la poésie en Algérie. Cette manifestation est organisée par des académiciens et des créateurs, à l'instar de Abdelkader Rabhi, Abdellah El Achi, Yacine Benabid, Salah Eddine Baouya, Hadj Ahmed

Sedik, Tahar Belahia, Liamine Bentoumi et Ouassila Boussis.

Un hommage a été rendu, à cette occasion, aux poètes algériens à l'image de l'Emir Abdelkader, Si Mohand Ou Mhand, Salah Khebacha, Kateb Yacine, Abdellah Boukhalfa, Salah Baouya, Hamid Nacer Khodja, Jean Sénac, Bachir

Hadj Ali, Bakhti Benaouda, Malek Boudiba, Youcef Sebti, Djamel Eddine Benchikh, Aissa Djarmouni, Tahar Djaut, Safia Ketou. Des lectures poétiques sont prévues au TNA, à la BN et à la salle El Mouggar, outre des soirées au village des artistes à Zeralda.

Kamel L.

Artiste de théâtre, cinéma et radio

Décès du comédien Omar Tayane

Le comédien Omar Tayane, un des valeureux artistes de théâtre, du cinéma et de la Radio et Télévision algériennes, est décédé lundi à l'âge de 78 ans, des suites d'une longue maladie, a-t-on appris auprès de ses proches. Né à Blida en 1940, Omar Tayane avait commencé sa

carrière en 1965 dans le cinéma, aux côtés de Keltoum et Mohamed Chouikh, dans le film «Le Vent des Aurès», réalisé par Mohamed Lakhdar Hamina et qui avait participé au Festival de Cannes en 1966. Entre autres films dans lesquels le défunt avait également été distribué, «Les

déracinés» de Lamine Merbah et «Les enfants de novembre» de Moussa Haddad en 1975, alors qu'il était déjà comédien au Théâtre national algérien (TNA). Dans le 4^e art, Omar Tayane, entouré alors des grands comédiens, auteurs et metteurs en scène de l'époque, a joué dans

plusieurs pièces produites par le TNA, à l'instar de «Monnaie d'or» (1967), mise en scène par Abdelkader Alloula, «Le cadavre encerclé» (1968) de Kateb Yacine, «Rouge fauve» (1969) de Assia Djébar, «Les concierges» (1970) de Rouiched, «C'est toi qui a tué le monstre» (1971), mise en scène par Allal El Mouhib, «Beni Kelboun» (1973) de Ould Abderrahmane Kaki et «Et' mae ifessed et'bae» (1974), mise en scène par El Hachemi Nouredine et produite par le Théâtre régional de Annaba. Le défunt avait longtemps fréquenté la Cinémathèque d'Alger et, en fervent défenseur du patrimoine culturel algérien, avait animé plusieurs émissions à la radio comme à la télévision sur la musique chaâbia et andalouse. En 2011, l'association culturelle et artistique «Le 3^e Millénaire», avait rendu hommage à Omar Tayane, un artiste qui aura voué sa vie à la culture algérienne. L'enterrement du défunt a eu lieu hier au cimetière de Beni Tamou, à Blida.

Racim C.

Institut Pouchkine

La chanteuse Mireille Mathieu nommée ambassadrice de la langue russe

La chanteuse française Mireille Mathieu a été nommée par l'Institut Pouchkine ambassadrice de la langue russe pour sa «contribution dans la diffusion de la langue et de la culture russes à travers le monde», a-t-elle annoncé lundi.

«C'est un immense honneur et une grande fierté d'être une des représentantes de la langue russe dans le monde. J'ai reçu ce titre d'ambassadrice jeudi dernier à Moscou, lors d'une cérémonie organisée par

l'Institut Pouchkine devant 300 élèves étrangers de tous les pays du monde qui apprennent le russe là-bas. Je suis la première artiste à recevoir ce titre d'ambassadeur», a confié Mireille Mathieu à l'AFP.

«Je suis allée la première fois en Russie en 1967. Depuis, je chante dans tous mes récitals de grandes chansons traditionnelles russes comme «Le Temps du Muguet» (Podmoskovnye Vetchera) et «Les Yeux noirs» (Otchi Tchornyje). Le russe est

une très belle langue qui se marie très bien avec la musique. Chanter en russe est un grand plaisir», a-t-elle ajouté.

«Lors de ma première tournée en Russie, j'étais accompagnée par les Chœurs de l'Armée rouge de l'Ensemble Alexandrov. Quelques mois après, nous nous sommes retrouvés sur la scène du Palais des sports à Paris pour plusieurs récitals», a rappelé la chanteuse.

Parmi les célébrités françaises les plus russophiles,

Mireille Mathieu se produit régulièrement à Moscou. Le 14 mars, son dernier concert en date sur la scène du théâtre du Kremlin, a réuni plus de 6 000 spectateurs.

Elle sortira à l'automne un album inédit regroupant de grands thèmes classiques en sept langues, dont le russe.

Organisme d'Etat, l'Institut Pouchkine est chargé en Russie et dans le monde de la formation à la langue russe.

L. M.



Algérie-Tanzanie L'Égyptien Hassan El-Ghandour arbitrera la partie

L'ARBITRE INTERNATIONAL égyptien Ahmed Mahrous Hassan El-Ghandour a été désigné pour diriger le match amical entre la sélection algérienne de football et son homologue tanzanienne jeudi prochain au stade du 5-Juillet d'Alger (18h00), a annoncé la Fédération algérienne (FAF) ce lundi sur son site officiel. El-Ghandour sera assisté de ses compatriotes Ahmed Taoufik Taleb Ali et Youssef Wahid Youssef El Bostaty. Le quatrième arbitre est l'Algérien Aouina Said alors que le commissaire du match est Koussa Messaoud. La sélection nationale

le a entamé ce lundi un stage au Centre technique national de Sidi Moussa en présence de 24 joueurs dont 11 évoluant en Ligue 1 Mobilis. Les Verts disputent un second match amical le mardi 27 mars face à l'Iran au stade de Graz en Autriche (18h00). Ces deux rencontres entrent dans le cadre des préparatifs en vue de la reprise des qualifications de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2019 en septembre prochain, avec un déplacement à Banjul pour affronter la Gambie, lors de la deuxième journée.

Ligue des champions d'Afrique L'Algérie, le Maroc et la Tunisie ont qualifié leurs clubs

SUR LES 12 PAYS autorisés à engager deux clubs en Ligue des champions d'Afrique de football, trois seulement, l'Algérie, le Maroc et la Tunisie ont réussi à faire carton plein à l'issue des seizièmes de finale retour disputés ce week-end. L'Algérie sera représentée en phase de poules dont le tirage au sort sera effectué mercredi au siège de la Confédération africaine de football au Caire, par le MC Alger et l'ES Sétif. Le Maroc a conservé ses deux représentants WA Casablanca (tenant du trophée) et Difaâ El Djadida, alors que la Tunisie est présente à la phase de poules avec ses deux meilleures équipes : l'ES Tunis de Youssef Belaïli et l'ES Sahel de l'entraîneur Kheireddine Madoui. L'Afrique du Sud, l'Égypte, la RD Congo et la Zambie arrivent juste derrière avec un club sur deux. En revanche, le Congo, la Côte d'Ivoire, le Mali, le Nigeria et le Soudan ont perdu leurs deux représentants. Huit anciens vainqueurs sont qualifiés pour la phase de poules : Al Ahly (1982, 1987, 2001, 2005, 2006, 2008, 2012, 2013), TP Mazembe (1967, 1968, 2009, 2010, 2015), l'ES Tunis (1992, 2011), Wydad Casablanca (1992, 2017), MC Alger (1976), Étoile du Sahel (2007), ES Sétif (2014) et

Mamelodi Sundowns (2016). Au total, ces équipes cumulent 21 couronnes en 53 éditions depuis 1965. Le champion toutes catégories, Al-Ahly, hormis ses 6 consécutions depuis 1997 a disputé 12 phases de poules de la Ligue des champions (cette année, ce sera la 13^e), auxquelles il faut ajouter deux autres (2014 et 2015) dans la Coupe de la Confédération. La phase de poules 2018 sera marquée par la présence inédite des Township Rollers, l'AS Togo-Port, le Horoya AC, Kampala CCA et les Mbabane Swallows lesquels n'avaient jamais vu ni de près ni de loin une phase de poules de Ligue des champions. Le Primeiro de Agosto avait été du premier Top 8 de l'épreuve pour son inauguration en 1997. Depuis plus rien, mais trois autres clubs angolais ont atteint ce stade de la compétition, Petro Atletico (2002), AS Aviação (2003) et Recreativo Libolo (2013). D'autre part, 84 matchs ont été joués au cours de la phase initiale. Ils ont donné lieu à 217 buts, soit une moyenne de 2,58 buts par match. Le MC Alger et l'ES Sétif sont parmi les rares équipes ayant réalisé de gros scores lors des deux premiers tour de la compétition.

CAN-2019 (U-20) éliminatoires La sélection a battu le Niger

L'ÉQUIPE NATIONALE de football des moins de 20 ans (U-20) s'est imposée ce lundi face à son homologue nigérienne 2 à 0 (mi-temps : 0-0) en match amical disputé au stade du 20-Août 1955 d'Alger, en vue de la double confrontation face à la Tunisie au premier tour des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2019. Les deux buts de la partie ont été inscrits en seconde période par l'entraineur de Dehiri Hocine et Boucif Merzoug. Les deux équipes vont se rencontrer de nouveau jeudi prochain au même lieu et à la même heure. L'attaquant de l'Inter Milan (Italie), Mohamed

Belkheir (19 ans), n'a pu honorer sa convocation en raison du refus de son club de le libérer. Il devrait signer ses grands débuts face à la Tunisie. Les coéquipiers de Zerdoum Redouane (NA Hussein-Dey) accueilleront les Tunisiens en match aller, prévu samedi 31 mars, alors que la seconde manche est fixée au samedi 7 avril à Tunis. En cas de qualification, les Verts seront opposés au Ghana au mois de mai prochain. De son côté, la Tunisie a fait match nul dimanche face à son homologue mauritanienne (3-3) en match amical disputé à Nouakchott.

Equipe nationale

Madjer lance le chantier

■ Avant-hier après-midi, le sélectionneur national, Rabah Madjer, a officiellement débuté son chantier avec son groupe, avec l'entame du stage au Centre des équipes nationales.

Par Mahfoud M.

Le premier responsable du staff technique national a eu à gérer sa première séance qui a été un mélange entre le technique et le physique. Il faut savoir que tout le groupe était au rendez-vous que ce soit les joueurs locaux ou ceux évoluant à l'étranger. Les professionnels évoluant sur le vieux continent, à savoir, Henni, Mandi, Benacer et Brahimi, étaient les derniers arrivés au Centre de Sidi Moussa. Cette séance a permis aussi à l'entraîneur des gardiens de but, Lounès Gaouaoui, d'entamer officiellement sa mission avec le groupe, lui qui a eu à gérer les trois gardiens Chaouchi, Salhi et Moussaoui. Voulant défendre ses choix, le sélectionneur national Madjer a réitéré sa conviction que le portier Chaouchi est le meilleur gardien du moment et qu'il souhaite aussi compter sur les deux autres jeunes portiers à l'avenir. Il devrait aussi pouvoir compter sur Ferhat, Benmoussa, Soudani, comme des joueurs de couloir,



Le coach des Verts se justifie

alors que Bounedjah et Abid seront utilisés comme attaquants de pointe, surtout qu'ils sont connus pour être de véritables buteurs. Pour ce qui est de la participation de Slimani au cours de l'un des deux matchs amicaux face à la Tanzanie et à l'Iran, le coach national n'a pas encore pris de décision finale, il devra temporiser quelque peu. Demandant au public de venir en force au stade du 5-Juillet pour encourager les joueurs face à la

Tanzanie, Madjer promet que la sélection fera tout son possible pour être au rendez-vous lors de cette empoignée amicale. Par ailleurs, il faut savoir que les deux stars de l'EN, Riad Mahrez et Brahimi ne se sont pas entraînés en raison de quelques bobos, mais cela ne les privera pas de ce stage ni des matchs amicaux avec l'EN auxquels ils participeront.

M. M.

Rabah Saadane «Le centre technique régional de préparation à Saida sera idéal»

La réalisation d'un projet de réalisation d'un centre technique régional de préparation des équipes de football sera lancée prochainement dans la wilaya de Saida, a-t-on appris lundi du directeur technique national à la FAF, Rabah Saadane. Ce dernier, qui a visité le site sur lequel sera édifiée cette infrastructure sportive de 12 hectares, situé dans la localité d'Ain Zerga dans la commune de Ouled Khaled, a donné son accord de principe pour matérialiser les travaux à l'inductif de la Fédération algérienne de football (FAF). Le même respon-

sable a estimé que ce site stratégique peut aider à la réalisation de ce genre de projet auquel la Fédération algérienne de football accorde un intérêt pour développer le football en Algérie. La FAF prend en charge le financement de l'étude et la réalisation de ce projet. Une commission technique relevant de la FAF sera dépêchée dans les prochains jours pour entamer l'étude globale de ce projet retenu parmi 4 grands projets similaires qui seront réalisés à travers le pays, a-t-on ajouté. Le futur centre de préparation, qui regroupera des

terrains de football, un centre médical, une piscine, des salles omnisports, une salle de réunion, une résidence et un bloc administratif, sera réalisé pour accueillir les équipes de football de la région ouest et du sud-ouest du pays à long terme d'année, selon Rabah Saadane. L'ancien entraîneur de l'équipe nationale a eu droit à des explications par les responsables du secteur de la jeunesse et des sports et de l'urbanisme et de la construction, au sujet de l'assiette qui a été dégagée pour la réalisation de ce projet sportif.

Iran Les 28 convoqués pour les matchs contre la Tunisie et l'Algérie connus

Le sélectionneur de l'Iran, le Portugais Carlos Queiroz, a convoqué 28 joueurs pour les deux match amicaux face à la Tunisie et l'Algérie, respectivement les 23 et 27 mars en prévision des

prochaines échéances officielles. L'Iran qui prépare le mondial 2018 en Russie jouera contre la Tunisie le 23 mars au stade de Rades (Tunis) et affrontera l'Algérie le 27 mars à Graz (Autriche). La sélection

iranienne s'attend largement imposée face à la Sierra Léone (4-0) samedi dernier en amical à Téhéran. Au mondial 2018, l'Iran évoluera dans le groupe B avec le Maroc, l'Espagne et le Portugal.

Liste des 28 iraniens

Gardiens : Alireza Beiranvand (Persepolis), Rashid Mazaheri (Zob Ahan), Amir Abedzadeh (Maritimo/Portugal), Hossein Hosseini (Esteghlal)

Défenseurs : Jalal Hosseini (Persepolis), Vouria Ghafouri (Esteghlal), Saeid Aghaei (Sepahan), Milad Mohammadi (Akhatm Grozny), Morteza Pouraliganji (Al Sadd/Qatar), Ramin Rezaeian (K.V. Ostende/Belgique), Rouzbeh Cheshmi (Esteghlal), Mohammad Reza Khanzadeh (Padideh), Pejman Montazeri (Esteghlal)

Milieu : Omid Ebrahimi (Esteghlal), Ehsan Haji Safi (Olympiacos/Grèce), Saeid Ezatolahi (Amkar Perm), Ali Karimi (Sepahan), Saman Ghoddos (Estersunds FK/Suède), Masoud Shojaei (AEK Athens/Grèce), Ali Gholizadeh (Saipa)

Attaquants : Mehdi Taremi (Al Gharafa/Qatar), Alireza Jahanbakhsh (AZ Alkmaar/Hollande), Mehdi Torabi (Saipa), Sardar Azmoun (Rubin Kazan/Russie), Karim Ansarifard (Olympiacos/Grèce), Kaveh Rezaei (Charleroi SC/Belgique), Reza Ghoochannejhad (Herenven/Hollande), Vahid Amiri (Persepolis).

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

La route qui tue

33 morts et plus de 1 100 blessés en une semaine

TRENTE-TROIS personnes ont trouvé la mort et 1 136 personnes ont été blessées dans 939 accidents survenus du 11 au 17 mars dans plusieurs wilayas du pays, indiquent mardi les services de la Protection civile dans un communiqué. La wilaya de Relizane déplore le bilan le plus lourd avec le décès de 4 personnes alors que 16 autres ont été blessées, suite à 10 accidents de la route. Par ailleurs, et durant la même période, les secours de la Protection civile sont intervenus dans le cadre de 4 974 opérations d'assistance aux personnes en danger et pour l'évacuation de 11 008 malades vers les structures sanitaires.

Yanis F.

Lutte contre la criminalité

4 contrebandiers appréhendés au Sud du pays

QUATRE contrebandiers ont été interceptés lundi à Tamanrasset, Bordj Badji Mokhtar et El Oued, par des détachements de l'Armée nationale populaire qui ont également saisi divers produits destinés à la contrebande, indique mardi le ministère de la Défense nationale dans un communiqué. «Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée, des détachements de l'Armée nationale

populaire ont intercepté, le 19 mars 2018 à Tamanrasset et Bordj Badji Mokhtar, trois contrebandiers et saisi 1 100 litres de carburant, trois détecteurs de métaux, trois groupes électrogènes et deux marteaux piqueurs», précise la même source. Un autre détachement, a par ailleurs «appréhendé, à El-Oued, un contrebandier à bord d'un véhicule utilitaire chargé de 20 quintaux de tabac». K. L.

Pétrole

Le Brent frôle les 67 dollars

LES COURS du pétrole engrangeaient mardi en cours d'échanges européens des hausses, sur fonds de tensions géopolitiques susceptibles de menacer l'offre mondiale d'or noir. En milieu de journée, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en mai valait 66,94 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE) de Londres, en hausse de 89 cents par rapport à la clôture de lundi. Dans les échanges électroniques sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de «light sweet crude» (WTI) pour le contrat d'avril, dont c'est le dernier jour de cotation, prenait 70 cents à 62,76 dollars. «La hausse des tensions entre l'Arabie saoudite et l'Iran, la menace de nouvelles sanctions des Etats-Unis sur le Venezuela» soutiennent les prix du pétrole, a résumé un analyste. Le président des Etats-Unis Donald Trump recevra mardi le prince héritier saoudien Mohammed ben Salmane. Avant même d'être reçu par son allié américain, le prince a durci le ton contre l'Iran en dressant, sur CBS, un parallèle entre les ambi-

tions territoriales prêtées au numéro un de l'Iran chiite, le guide suprême Ali Khamenei, et celles d'Adolf Hitler au temps du nazisme. «Il va falloir s'attendre à ce que les commentaires agressifs contre l'Iran s'accroissent durant le séjour du prince», a prévenu un autre analyste. L'Iran est un des principaux producteurs de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep), mais les Etats-Unis menacent de revenir sur l'accord sur le nucléaire iranien. Cela signifierait que le pays serait à nouveau sous le coup de sanctions commerciales qui l'empêcheraient d'exporter vers certains pays. Par ailleurs, Donald Trump a interdit lundi aux entreprises et citoyens américains tout échange impliquant la nouvelle monnaie électronique lancée par le Venezuela. «De nouvelles sanctions qui toucheraient les exportations de pétrole pourraient être envisagées vu le ton agressif de la Maison-Blanche récemment», a estimé l'analyste.

Tahar D.

Soupçons de financement libyen : Nicolas Sarkozy en garde à vue



Louis

Djalou@hotmail.com

Cyclisme/Tour d'Algérie 2018

Le grand départ de Tamanrasset

■ Toutes les conditions sont réunies pour le bon déroulement de la 21^e édition du Tour d'Algérie cycliste (TAC-2018), prévue du 27 mars au 2 avril prochain, dont le départ sera donné à partir de la wilaya de Tamanrasset et l'arrivée à Tizi-Ouzou, a affirmé mardi le président de la Fédération algérienne de cyclisme (FAC), Mabrouk Kerboua.

Par Racim S.

«La Fédération algérienne de cyclisme travaille d'arrache-pied pour réunir tous les moyens nécessaires pour le bon déroulement de cette 21^e édition dont la première étape sera courue dans la wilaya de Tamanrasset sous de forme d'un circuit fermé, alors que l'arrivée est prévue à Tizi-Ouzou», a déclaré Kerboua lors d'une conférence de presse animée à l'occasion du forum du quotidien «Echaab». Tout en mettant en exergue la contribution du ministère de la Jeunesse et des Sports pour l'organisation du TAC-2018, le président de la FAC a profité de cette occasion pour appeler tous les partenaires économiques, privés et publics, pour la réussite de cette 21^e édition. «Le Tour d'Algérie cycliste est un événement important et incontournable dans le programme annuel de l'instance fédérale qui a également six tours internationaux au calendrier de l'Union cycliste internationale (UCI) pour permettre à nos

cyclistes de gagner le maximum de points en vue des prochains championnats du monde prévus en Autriche», a-t-il relevé. Suite à la demande formulée par l'instance fédérale de pouvoir organiser un Tour d'Algérie composé de sept étapes, les responsables de l'Union cycliste internationale (UCI) ont répondu favorablement aux doléances de la FAC. Le président de la FAC a tenu à remercier les responsables du ministère de la Défense nationale (MDN) qui ont mis à la disposition des équipes participantes deux avions militaires pour le déplacement d'Alger vers Tamanrasset ainsi que le transbordement de Tamanrasset en direction de la wilaya de Tlemcen qui verra le déroulement de la deuxième étape. De son côté, le directeur du Tour d'Algérie-2018, Kheireddine Barbari, a indiqué à cette occasion que vingt-quatre équipes se sont officiellement manifestées pour prendre part à cet événement, mais jusqu'à présent dix équipes étrangères ont confirmé leur participation. «Vingt-

quatre équipes nous ont fait part de leur souhait de participer au Tour d'Algérie-2018, mais dix équipes étrangères représentant l'Afrique, l'Asie, l'Europe et l'Amérique du sud, ont confirmé leur participation, sans oublier l'Algérie qui sera représentée par huit formations. Nous allons attendre jusqu'au dernier jour pour pouvoir communiquer la liste finale des engagés», a précisé Barbari. La 21^e édition du Tour d'Algérie passera par les wilayas de Tamanrasset, Sidi Bel-Abbès, Mascara, Tiaret, Médéa, Bouira, Béjaïa et Tizi-Ouzou. Parmi les pays retenus pour prendre part à cette compétition figurent, entres autres, la France, le Bahreïn, l'Allemagne, la Syrie, la Tunisie, l'Erythrée, le Rwanda, l'Iran, la Bolivie et la Colombie. L'Algérie sera représentée par huit clubs: l'AS Sûreté nationale, le GS Pétroliers, l'Atlas blidéen, Sovac/Natura4Ever, le Club d'El-Kantara (Biskra), l'UFC Blida, l'Espérance batnéenne de vélo et une équipe de Sidi Bel-Abbès.

R. S./APS

Ligue 1 Mobilis/ sanctions

Six mois de suspension pour le porte-parole de l'US Biskra

LE PORTE-PAROLE de l'US Biskra (Ligue 1 Mobilis de football) Brahim Saou a été suspendu de six mois de suspension, dont trois avec sursis de toute fonction officielle pour «menace et comportement anti-sportif envers officiels» lors de la réception de l'USM Alger (défaite 1-0) le 1^{er} mars en championnat, a annoncé ce mardi la Ligue de football professionnel (LFP) sur

son site officiel. Outre cette sanction, le dirigeant de l'USB devra s'acquitter d'une amende de 80 000 DA, précise la même source. Par ailleurs, le milieu offensif de l'USM El-Harrach Younes Sofiane a été suspendu de 3 matchs de suspension dont 1 avec sursis suite à son expulsion lors du match en déplacement face à l'USM Blida (défaite 2-0) dans le cadre de la 23^e jour-

née de Ligue 1. En Ligue 2, le médecin du RC Relizane M'hamed Samet a été suspendu de six mois de suspension dont trois avec sursis de toute fonction officielle en plus d'une amende de 80 000 dinars pour «menace et comportement anti-sportif envers officiels». Le défenseur de l'AS Ain M'lila Zinéidine Benyahia s'est vu infliger trois matchs de suspension ferme en plus

d'une amende de 30 000 dinars pour «voie de faits». Enfin, chez la catégories réserves, l'entraîneur de la JS Saoura Mohamed Bachir est suspendu pour six mois, dont trois avec sursis, pour «comportement anti-sportif envers officiels» en plus d'une amende de 40 000 dinars.

R. S.